

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVER GUSTAVE EIFFEL, session 2025

Le Président de l'Université Gustave Eiffel

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVER GUSTAVE EIFFEL, au titre de l'année 2025 :

Monsieur HENRION Régis, enseignant chercheur, président, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Madame ROSSANO Stéphanie, enseignant chercheur, vice-présidente, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Monsieur LE PARQUIER Marc, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Pour le Président et par délégation
Directrice Déléguée Adjointe
Aux Ressources Humaines
de l'Université Gustave Eiffel

Perrine WATREMEZ

, le